

**PROCÈS-VERBAUX DE LA RÉGIE DE GESTION DES  
MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE**

Procès-verbal de la séance ordinaire des membres du conseil d'administration de la **RÉGIE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE (Énercycle)** tenue dans les bureaux administratifs d'Énercycle (390, boulevard de la Gabelle), **le vendredi, vingt-huitième jour du mois d'août deux mille vingt-six (28 août 2026), DIX HEURES DEUX (10 h 02)**, à laquelle sont présents :

**Monsieur Yves Lévesque**, Représentant de la Ville de Shawinigan  
**Monsieur Claude Boulanger**, Représentant de la MRC de Maskinongé  
**Monsieur Luc Dostaler**, Représentant de la MRC des Chenaux  
**Monsieur Éric Blouin**, Représentant de la MRC de Mékinac  
**Monsieur Jocelyn Isabelle**, Représentant d'office de la MRC de Maskinongé  
**Monsieur Sébastien Marchand**, Représentant d'office de la MRC des Chenaux

Est absent :

**Monsieur Jean-François Aubin**, Représentant de la Ville de Trois-Rivières

**QUORUM**

**Formant quorum**, sous la présidence de **Luc Dostaler**, Président et Représentant de la MRC des Chenaux.

**Rés.: 2026-08-6095**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par **MONSIEUR JOCELYN ISABELLE**, Représentant d'office de la MRC de Maskinongé, appuyé par **MONSIEUR ÉRIC BLOUIN**, Représentant de la MRC de Mékinac, et résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente session qui se détaille ainsi :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Vérification du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 16 juin 2026
5. Approbation des directives et des ordres de changement
6. Changement(s) lié(s) aux ressources humaines
7. Entente avec Terreau Biogaz afférent à un projet de réduction d'émission de gaz à effet de serre émanant du LES de Champlain - Autorisation
8. Autorisation de signature d'un amendement au contrat de service conclu avec Services Matrec le 25 février 2014
9. Dépôt procès-verbal de correction
10. Fourniture de géomembranes et géotextiles pour le recouvrement de la cellule 6, phase 2 (DDP-2026-480)

**PROCÈS-VERBAUX DE LA RÉGIE DE GESTION DES  
MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE**

11. Commandite Délices d'automne (DDP-2026-479)
12. Financement par crédit-bail d'un camion à chargement frontal (OS-1009)
13. Financement par crédit-bail d'un camion de collecte de boues de fosses septiques (OS-1028)
14. Radiation de créances
15. Remplacement du véhicule de courtoisie de l'administration (DDP-2026-446)
16. Fourniture d'un véhicule de service (DDP-2026-477)
17. Période de questions
18. Levée de l'assemblée

Adoptée à l'unanimité

**Rés.: 2026-08-6096**

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL / SÉANCE ORDINAIRE DU  
16 JUIN 2026**

Il est proposé par **MONSIEUR YVES LÉVESQUE**, Représentant de la Ville de Shawinigan, appuyé par **MONSIEUR CLAUDE BOULANGER**, Représentant de la MRC de Maskinongé, et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire des membres du conseil d'administration d'Énercycle tenue le 16 juin 2026.

Adoptée à l'unanimité

**Rés.: 2026-08-6097**

**APPROBATION DES DIRECTIVES ET DES ORDRES DE  
CHANGEMENT**

Il est proposé par **MONSIEUR SÉBASTIEN MARCHAND**, Représentant d'office de la MRC des Chenaux, appuyé par **MONSIEUR JOCELYN ISABELLE**, Représentant d'office de la MRC de Maskinongé, et résolu d'approuver les travaux supplémentaires, les directives de changement, les ordres de changement et les dépenses afférentes indiqués à la liste des directives et des ordres de changement jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

Adoptée à l'unanimité

**PROCÈS-VERBAUX DE LA RÉGIE DE GESTION DES  
MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE**

**Rés.: 2026-08-6098**

**CHANGEMENT(S) LIÉ(S) AUX RESSOURCES HUMAINES**

Il est proposé par **MONSIEUR CLAUDE BOULANGER**, Représentant de la MRC de Maskinongé, appuyé par **MONSIEUR JOCELYN ISABELLE**, Représentant d'office de la MRC de Maskinongé, et résolu d'approuver la liste de changement(s) lié(s) aux ressources humaines pour le mois d'août 2026, telle que signée par monsieur Stéphane Lemire, directeur des affaires juridiques et greffier.

Adoptée à l'unanimité

**Rés.: 2026-08-6099**

**ENTENTE AVEC TERREAU BIOGAZ AFFÉRENT À UN  
PROJET DE RÉDUCTION D'ÉMISSION DE GAZ À EFFET DE  
SERRES ÉMANANT DU LES DE CHAMPLAIN -  
AUTORISATION**

**ATTENDU** l'intention de conclure une entente avec Terreau Biogaz (Terreau) prévoyant les modalités d'un projet de réduction d'émissions de gaz à effet de serre dont l'objectif premier est la création d'attributs environnementaux par Terreau à partir de la destruction ou de la valorisation des biogaz générés par le lieu d'enfouissement sanitaire d'Énercycle (LES) localisé dans la municipalité de Champlain ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par **MONSIEUR ÉRIC BLOUIN**, Représentant de la MRC de Mékinac, appuyé par **MONSIEUR SÉBASTIEN MARCHAND**, Représentant d'office de la MRC des Chenaux, et résolu d'autoriser le directeur général ou le directeur des affaires juridiques et greffier à négocier et à conclure, pour et au nom d'Énercycle, une entente avec Terreau prévoyant les modalités d'un projet de réduction d'émissions de gaz à effet de serre dont l'objectif premier est la création d'attributs environnementaux par Terreau à partir de la destruction ou de la valorisation des biogaz générés par le LES d'Énercycle ;

Il est également résolu d'autoriser le directeur général ou le directeur affaires juridiques et greffier ou la directrice des finances à signer tout document afférent à la présente résolution.

Cette entente d'une durée maximale de 20 ans prévoira un partage égal des bénéfices issus de la vente des attributs environnementaux après déduction des coûts d'immobilisation et d'exploitation ; cesdits coûts seront entièrement assumés par Terreau.

Adoptée à l'unanimité

**PROCÈS-VERBAUX DE LA RÉGIE DE GESTION DES  
MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE**

**Rés.: 2026-08-6100      AUTORISATION DE SIGNATURE D'UN AMENDEMENT AU  
CONTRAT DE SERVICE CONCLU AVEC SERVICES  
MATREC LE 25 FÉVRIER 2014**

Il est proposé par **MONSIEUR JOCELYN ISABELLE**, Représentant d'office de la MRC de Maskinongé, appuyé par **MONSIEUR CLAUDE BOULANGER**, Représentant de la MRC de Maskinongé, et résolu d'autoriser le directeur des affaires juridiques et greffier à signer pour et au nom d'Énercycle, un addenda substantiellement conforme à un projet d'addenda daté du 9 juin 2026, et ce, afin de modifier le contrat de service conclu avec Services Matrec inc. le 25 février 2014.

Adoptée à l'unanimité

**Dépôt                      DÉPÔT PROCÈS-VERBAL DE CORRECTION**

Le directeur des affaires juridiques et greffier dépose le procès-verbal de correction signé le 18 août 2026.

**Rés.: 2026-08-6101      FOURNITURE DE GÉOMEMBRANES ET GÉOTEXTILES  
POUR LE RECOUVREMENT DE LA CELLULE 6, PHASE 2  
(DDP-2026-480)**

ATTENDU les prix soumis suite à une demande de prix pour la fourniture de géomembranes et de géotextiles pour le recouvrement de la cellule 6, phase 2 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **MONSIEUR JOCELYN ISABELLE**, Représentant d'office de la MRC de Maskinongé, appuyé par **MONSIEUR ÉRIC BLOUIN**, Représentant de la MRC de Mékinac, et résolu d'octroyer le contrat DDP-2026-480 à l'entreprise FC Géosynthétiques, selon les termes et conditions prévus à la demande de prix .

Adoptée à l'unanimité

**PROCÈS-VERBAUX DE LA RÉGIE DE GESTION DES  
MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE**

**Rés.: 2026-08-6102      COMMANDITE DÉLICES D'AUTOMNE (DDP-2026-479)**

Il est proposé par **MONSIEUR YVES LÉVESQUE**, Représentant de la Ville de Shawinigan, appuyé par **MONSIEUR ÉRIC BLOUIN**, Représentant de la MRC de Mékinac, et résolu d'entériner l'entente de commandite signée par le directeur général, le 27 juillet 2026, avec la Corporation des Événements de Trois-Rivières inc. dans le cadre des Délices d'automne éditions 2026 et 2027.

Adoptée à l'unanimité

**Rés.: 2026-08-6103      FINANCEMENT PAR CRÉDIT-BAIL D'UN CAMION À CHARGEMENT FRONTAL (OS-1009)**

**ATTENDU** les prix soumis suite à un appel d'offres public pour le financement par crédit-bail d'un camion à chargement avant :

| Entreprises                    | Prix (taxes en sus) |
|--------------------------------|---------------------|
| 9553-8336 Québec inc. (Rexcap) | 363 720,00 \$       |

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par **MONSIEUR JOCELYN ISABELLE**, Représentant d'office de la MRC de Maskinongé, appuyé par **MONSIEUR CLAUDE BOULANGER**, Représentant de la MRC de Maskinongé, et résolu d'octroyer le contrat OS-1009 au seul soumissionnaire conforme, selon les termes et conditions prévus au devis.

Il est également résolu de remplacer la résolution 2026-06-6083 par la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

**Rés.: 2026-08-6104      FINANCEMENT PAR CRÉDIT-BAIL D'UN CAMION DE COLLECTE DE BOUES DE FOSSES SEPTIQUES (OS-1028)**

Il est proposé par **MONSIEUR SÉBASTIEN MARCHAND**, Représentant d'office de la MRC des Chenaux, appuyé par **MONSIEUR JOCELYN ISABELLE**, Représentant d'office de la MRC de Maskinongé, et résolu d'autoriser l'administration à octroyer le contrat OS-1028 au plus bas soumissionnaire conforme, selon les termes et conditions prévus au devis, et ce, sous réserve que le prix soumis par le plus bas soumissionnaire conforme n'excède pas substantiellement l'estimation préalable de l'administration.

**PROCÈS-VERBAUX DE LA RÉGIE DE GESTION DES  
MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE**

À titre indicatif, l'adjudicataire devra acquérir ce camion de boues le 10 novembre 2026 de la RBC (contrat de crédit-bail original numéro 201000056323) pour un montant de 187 871,98 \$. Il devra également le financer à un taux fixe garantie, et ce, pour une période de cinq ans et le louer à Énercycle. Suite au paiement de toutes les mensualités (60), Énercycle deviendra propriétaire de cedit camion.

Adoptée à l'unanimité

**Rés.: 2026-08-6105**

**RADIATION DE CRÉANCES**

Il est proposé par **MONSIEUR CLAUDE BOULANGER**, Représentant de la MRC de Maskinongé, appuyé par **MONSIEUR ÉRIC BLOUIN**, Représentant de la MRC de Mékinac, et résolu d'autoriser la directrice des finances et trésorière à radier des livres au 31 juillet 2026 les créances indiquées à la liste jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante. Le montant total de ces créances est de 21,05 \$.

Il est également résolu de radier les intérêts courus sur cesdites créances.

Adoptée à l'unanimité

**Rés.: 2026-08-6106**

**REMPLACEMENT DU VÉHICULE DE COURTOISIE DE  
L'ADMINISTRATION (DDP-2026-446)**

**ATTENDU** les prix soumis suite à une demande de prix pour le remplacement du véhicule de courtoisie de l'administration ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par **MONSIEUR ÉRIC BLOUIN**, Représentant de la MRC de Mékinac, appuyé par **MONSIEUR CLAUDE BOULANGER**, Représentant de la MRC de Maskinongé, et résolu d'octroyer le contrat DDP-2026-446 à l'entreprise Mauricie Toyota Shawinigan, selon les termes et conditions prévus à la demande de prix.

Adoptée à l'unanimité

**PROCÈS-VERBAUX DE LA RÉGIE DE GESTION DES  
MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE**

**Rés.: 2026-08-6107      FOURNITURE D’UN VÉHICULE DE SERVICE (DDP-2026-477)**

**ATTENDU** les prix soumis suite à une demande de prix pour la fourniture d’un véhicule de service ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par **MONSIEUR JOCELYN ISABELLE**, Représentant d’office de la MRC de Maskinongé, appuyé par **MONSIEUR SÉBASTIEN MARCHAND**, Représentant d’office de la MRC des Chénoux, et résolu d’octroyer le contrat DDP-2026-477 à l’entreprise Trois-Rivières Ford Lincoln, selon les termes et conditions prévus à la demande de prix.

**Rés.: 2026-08-6108      LEVÉE DE L’ASSEMBLÉE**

Il est proposé par **MONSIEUR JOCELYN ISABELLE**, Représentant d’office de la MRC de Maskinongé, appuyé par **MONSIEUR ÉRIC BLOUIN**, Représentant de la MRC de Mékinac, et résolu de lever l’assemblée à dix heures dix-sept (10 h 17).

Adoptée à l’unanimité

Signé par :  
  
E9F247B404DF4FF...

**SECRÉTAIRE**

Directives et ordres de changement  
Août 2026

| Appel d’offres                                                                    | Fournisseur    | Directives et ordres de changement | Détails                                                                                                                                  | Montant original du contrat | Montant supplémentaire ou crédit (\$ - taxes en sus) |
|-----------------------------------------------------------------------------------|----------------|------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------|------------------------------------------------------|
| DDP-2026-459,<br><br>Analyse échantillonnage pour la construction de la cellule 7 | Groupe CTT     | <a href="#">DC-01</a>              | Le changement consiste en des frais supplémentaires d'analyse de soudure de géomembranes.                                                | 26 069.00\$                 | 1 946.00\$                                           |
| DDP-2026-442<br><br>Installation de conduites 8 et 24 pouces pour la cellule 7    | CAP excavation | <a href="#">DC-01</a>              | Le changement consiste en des frais supplémentaires pour le perçage de la tuyauterie de 24 pouces (option 2 du bordereau de soumission.) | 84 500.00\$                 | 3850.00\$                                            |
| DDP-2026-442<br><br>Installation de conduites 8 et 24 pouces pour la cellule 7    | CAP excavation | <a href="#">DC-02</a>              | Le changement consiste en des frais supplémentaires pour l’ajout de travaux au contrat initial.                                          | 84 500.00\$                 | 15 164.83\$                                          |
| OS-964<br><br>Études géotechniques du LET, phase 2                                | Englobe        | <a href="#">DC-03</a>              | Le changement consiste en des frais supplémentaires pour la rédaction des rapports du au métrage supplémentaire pour le forage TF 10-24. | 238 585.00\$                | 4 216.41                                             |

# ENERGYCYCLE

## Demande de radiations

| Numéro | Nom du client   | Montant au<br>31 juillet 2026 |
|--------|-----------------|-------------------------------|
| 10030  | Arkema          | 16,50 \$                      |
| 50083  | FR Récupération | 0,83 \$                       |
| 50123  | USD Global Inc. | 3,72 \$                       |

**Total**

**21,05 \$**